

KOOLEN (*Pierre-François-Marie*), Directeur (Anvers, 13.5.1875 - Boma, 21.1.1917). Fils de François et de Hoefmans, Jeanne. Époux de De Smet, Victorine.

Né à Anvers de parents hollandais établis depuis très longtemps en Belgique, il suit des cours d'humanités dans un collège de la métropole. En 1891, il est admis comme volontaire au régiment du génie. Il est sergent le 3 octobre 1893. Il sollicite son transfert à l'Administration de l'État Indépendant du Congo et demande à partir pour l'Afrique, après avoir accompli un stage de trois mois dans les bureaux du Département de l'Intérieur, à Bruxelles. Il quitte Anvers à destination du Congo, pour la première fois, le 6 septembre 1896. Désigné pour le district de Matadi en qualité de commis de 2^e classe, son intelligence toujours en éveil le fait aussitôt apprécier par ses chefs.

Il rentre en Belgique en septembre 1900, après avoir été promu à la 1^{re} classe de son grade. De février 1901 jusqu'au mois d'août 1904, il accomplit un deuxième séjour en Afrique comme sous-intendant de 3^e et de 2^e classe et réussit l'examen d'avancement administratif, ce qui lui permet d'obtenir, en fin de terme, le grade d'agent d'administration de 1^{re} classe. Le 9 février 1905 a lieu son troisième départ. Toujours attaché au district de Matadi, il y est nommé sous-directeur le 1^{er} février 1908, deux mois avant son retour en Europe. Il s'embarque pour un quatrième terme en février 1909. Autorisé à réduire à deux ans la durée de ce quatrième séjour et à continuer ses services au delà des dix années prévues par les statuts, il s'embarque à Boma, à destination d'Anvers, le 11 mai 1911. Six mois plus tard il est réadmis au service de la Colonie en qualité de directeur et désigné pour exercer provisoirement les fonctions de contrôleur de l'impôt indigène dans les districts du Bas et du Moyen-Congo. Il administre, par la suite, la zone de la Maringa-Lopori et, plus tard, devient commissaire *ad interim* du district de la Lulonga. En juin 1914, Koolen est chargé de la direction du service de la comptabilité, de l'intendance et du personnel. En cette même année 1914, une ordonnance du Gouverneur général, en date du 28 décembre, l'appelle pour remplir, pendant l'absence du titulaire, les hautes fonctions de secrétaire général du Gouvernement local. Au mois de février 1915, malgré les dangers dont la route est semée, il rentre en Europe et vient passer quelques mois de détente chez des parents de son père à Bergen-op-Zoom (Pays-Bas). Son congé expiré, il s'embarque sur l'*Albertville*, à Falmouth, le 8 décembre 1915, et se voit chargé, dès son arrivée à Léopoldville, de l'important service des commandes auprès du Gouvernement général. A partir du 30 mars 1916, Koolen est attaché au secrétariat général, et c'est en pleine activité qu'il meurt d'une façon inopinée, le 21 janvier 1917.

Ses brillants états de service lui avaient valu, outre l'Étoile de Service en or avec deux raies, la Croix de chevalier de l'Ordre royal du Lion et celle de chevalier de l'Ordre de la Couronne.

13 septembre 1949.
A. Lacroix.